

La Ville de Poissy, Yvelines
37 800 habitants
Accès RER A/SNCF Saint-Lazare, A13, A14, N13

Riche d'un patrimoine culturel, dont la Collégiale du 12^{ème} siècle ou encore la Villa Savoye classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la Ville de Poissy est porteuse de projets tournés vers l'avenir. Ville dynamique et attractive, l'arrivée du club de football du Paris-Saint-Germain en 2019, l'agrandissement d'une zone d'activités sur 4 hectares de manière à accueillir de nouvelles entreprises ou encore la desserte par le RER E (Eole) à l'horizon 2025, en témoignent.

Depuis 2014, la Collectivité s'est engagée dans un process de modernisation de son administration et des politiques RH tournées vers la qualité de vie au travail de ses collaborateurs.

Recrute

Un agent d'exploitation voirie (H/F)
Filière technique : cadre d'emplois des adjoints techniques

Placé sous l'autorité du responsable unité Voirie, vous avez pour missions d'exécuter divers travaux d'entretien courant et de réparation des voies et espaces publics, d'entretenir le mobilier urbain et d'assurer le nettoyage urbain sur le périmètre de la Ville.

A cet effet, vous réalisez des travaux de maçonnerie (pose de potelets, barrières, bornes, mobilier urbain), de produits noirs (reprise en enrobé de chaussée, parking, trottoirs) et de terrassement.

Vous êtes également amené à conduire les véhicules VL et PL de la régie ainsi que les engins de chantiers.

D'autre part, vous effectuez la permanence hivernale (déneigement, intempéries, inondations) et estivale.

Enfin, vous assurez une polyvalence sur l'unité propreté urbaine en assurant le nettoyage manuel ou mécanique.

Doté d'une bonne condition physique, vous faites preuve d'une aptitude au travail en équipe et d'un sens affirmé du respect de la hiérarchie.

Vous disposez de notions de base d'entretien de la voie et des réseaux, mais aussi en techniques de la signalisation de chantiers.

Vous êtes obligatoirement titulaire du permis B et idéalement du permis C ainsi que des CACES 1 – 3 - 4.

Conditions d'exercice :

Poste à temps complet : 37h10 par semaine.

Disponibilité requise : permanences à assurer.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + titres restaurant + mutuelle + prévoyance + Comité des Œuvres Sociales + dispositif « Poissy Bien-Etre ».

Adressez votre candidature (lettre de motivation et CV) dans les meilleurs délais
à Monsieur le Maire – Vice-président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise –
Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines
Place de la République - BP 3081 - 78303 Poissy cedex
ou par courriel : recrutement@ville-poissy.fr